



Cher (e)s Camarades,

Nous sommes à quelques jours de notre 45^e congrès Départemental qui aura lieu les 9,10 et 11 juin à Barentin. Je veux d'ailleurs ici, remercier les camarades qui œuvrent à ce que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions. Chacun comprendra que la période de crise sanitaire que nous subissons ne facilite pas la tâche.

Un congrès qui a pour objectif de réfléchir à construire « **une CGT forte dans le Département, au front des luttes et des revendications** ».

Cette ambition ne sera possible qu'avec la participation du plus grand nombre de syndicats. **Hors, à l'heure où sont écrites ces lignes, encore trop peu de bases se sont inscrites.**

Certes, la période est compliquée, la CGT est attaquée de toute part et depuis bien longtemps, même physiquement, comme nous avons pu le déplorer lors de la manifestation du 1^{er} mai.

Les résultats du 3^{ème} cycle de la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises, ne sont pas à la hauteur de nos espérances et encore moins du travail fourni, durant de nombreuses semaines, par les militants dans les Unions Locales.

Pour autant, des résultats encourageants se font jour, qu'il s'agisse du nombre de nouvelles adhésions, du vote CGT de salariés, de la création de nouvelles bases, etc. Cela doit nous interroger mais aussi nous donner confiance pour l'avenir.

Notre volonté de construire un processus de mobilisation à partir des actions menées au sein des professions et des territoires, portées par les syndicats est la clé de ce changement.

Cela passe, d'une part, par la concrétisation d'initiatives construites avec celles et ceux qui sont en lutte et, d'autre part, par la mise en place d'initiatives en direction de ceux qui ne sont pas en lutte.

Comment convaincre et accomplir, avec le plus grand nombre cet objectif, sera au cœur des débats de notre congrès ?

Un congrès en lien avec les fortes mobilisations du moment. Car, c'est une évidence, de nombreuses mobilisations sont déjà recensées partout en France, qu'elles soient du privé ou du public.

En phase avec cette colère qui monte, la CGT doit continuer d'être présente pour mettre en commun nos propositions. C'est l'idée d'un temps fort de mobilisation le 22 juin prochain.

Cette date, avec celle du 15 juin pour défendre le service public et le statut, sont de premières étapes dans un processus lutte confédéralisé, comme par exemple sur la question de l'Energie qui est un enjeu revendicatif d'intérêt général.

Pour autant, la question des journées d'actions à répétition restent au cœur de nos débats, le congrès est le moment de réaffirmer notre position.

Enfin notre congrès, se tiendra la veille d'une importante journée de mobilisation contre le racisme et le Front National le 12 juin prochain.

La CGT, sera de ce combat car elle ne peut laisser croire que le vote refuge pour le Rassemblement National est une issue. Que nous n'aurions plus d'autres choix que la peste et le choléra. Nul doute que cette question viendra aussi en débat.

Comme vous pouvez le constater, ce congrès se déroule dans une période charnière où il nous faut inventer « le monde d'après ».

Je compte sur votre sens des responsabilités pour permettre au plus grand nombre de bases, de syndiqués de participer à ce 45^e congrès.

Fraternellement

Pascal MOREL

ÉDITO

SOMMAIRE :

- Edito
- Echos des luttes
 - Assistants familiaux
 - La Poste
 - EDF Flamanville
 - SUMPAR
- Action contre les 1607 h
- dénoncer et combattre l'apartheid Israélien
- la commune
- Rassemblement des sans papiers
- Mobilisation dans la filière auto

- **3 juin** : webinaire «comprendre et défendre la diminution du temps de travail
- **9/10/11 juin** congrès de l'UD 76 à Barentin
- **12 juin** : journée d'action contre le Front national et le racisme
- **15 juin** : mobilisation pour la Fonction Publique
- **22 juin** : journée interprofessionnelle de mobilisation
- **9 juillet** : journée d'étude sur la dette (Caen)



SOUTIEN AUX ASSISTANTS FAMILIAUX.

Ils revendiquent une revalorisation salariale, revalorisation des indemnités d'entretien, remboursement des frais engagés à la hauteur des frais dépensés et le respect aux congés et aux repos.

Le métier est exigeant, précaire et de tous les instants avec des enjeux énormes pour accompagner les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

L'appel national CGT du 20 mai a été rejoint par les syndicats spécifiques du métier.



JOURNÉE D'ACTION DU 18 MAI À LA POSTE

Une lutte d'envergure nationale construite localement
Partout en France, les postières et les postiers ont décidé de se mobiliser, d'agir, de cesser le travail, de se rassembler devant des bureaux de postes, devant des directions.

Par leurs actions les postières et les postiers ont décidé de manifester leur mécontentement face à la politique menée par le Groupe La Poste, notamment au travers du nouveau plan stratégique 2020/2030 et du simulacre d'accord social qui l'accompagne.

Quelle que soit la direction ou le service, la situation n'est aujourd'hui plus acceptable, lorsque se développe la souffrance au travail, que la précarité se généralise, que le service public est bradé ou plutôt marchandisé, lorsque les salaires qui sont versés ne permettent plus de subvenir aux besoins et de vivre dignement, lorsque se multiplient les licenciements abusifs y compris chez les cadres.

La direction de La Poste n'a même plus la décence de reconnaître l'effort fourni par ses salariés pendant la crise sanitaire et c'est encore et toujours un zéro pointé pour ce qui concerne l'attribution de la prime d'intéressement....



Certes cette logique ne date pas d'hier et la situation que nous vivons est le résultat des politiques successives menées dans l'entreprise qui au final porte le nom processus de privatisation. Pour autant la prise de contrôle du groupe par la CDC en tant qu'actionnaire majoritaire n'est pour le moins pas étrangère à l'accélération actuelle et à une stratégie de rigueur dans lesquels les premiers à en faire les frais sont les salariés.

C'est la raison pour laquelle les luttes se développent au quotidien sur tout le territoire et dans tous les métiers, il n'y a pas un jour sans luttes à La Poste.

Elles sont la démonstration qu'il n'y a pas de fatalité mais plutôt un esprit de résistance qui anime les travailleuses et les travailleurs et leur permet d'arracher des avancées sociales en termes d'emplois, de résorptions de la précarité, d'amélioration des conditions de travail, d'amélioration de leur quotidien....

CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT D'EDF, LA CGT MOBILISE 350 PERSONNES À FLAMANVILLE



Environ 350 personnes se sont réunies ce jeudi 25 mai près de la centrale de Flamanville pour dénoncer un projet de démantèlement d'EDF.

Face à cette opposition, le gouvernement a souhaité temporiser, pour faire évoluer vers davantage d'adhésion les partenaires sociaux. Le projet de loi, désormais rebaptisé Grand EDF,

aurait dû être présenté le 19 mai en conseil des ministres. Il passera d'abord par le Conseil d'Etat avant de venir devant le Parlement, sans qu'aucune date ne soit aujourd'hui avancée.

Rendez-vous le 22 juin à Paris

Pour les syndicats, la CGT en particulier, c'est avant cette échéance que le projet, dont ils demandent tous le retrait, doit être modifié. Cette réforme, insistent-ils, entrainerait une nouvelle augmentation des tarifs et beaucoup d'incertitudes pour le statut des salariés d'EDF.

Une grande manifestation nationale est d'ailleurs prévue le 22 juin à Paris.

A ce titre, L'association Droit à l'énergie-Stop aux coupures! Normandie s'associe au collectif national "Pour un véritable service public de l'énergie!" pour s'opposer au projet «Hercule» de démantèlement et de privatisation d'EDF, prôné par le gouvernement et voulu par la Commission Européenne.

Elle demande son retrait et appelle à un large débat public permettant, notamment, de mettre les droits des usagers-citoyens au coeur de la nécessaire réorganisation du secteur de l'énergie (dans l'ensemble des filières et pas seulement pour l'électricité) visant ainsi à plus de justice sociale, et ce dans la perspective de la transition écologique.

Si vous ne faites pas partie des plus de 100 000 signataires de la pétition "pour une énergie publique", vous pouvez toujours le faire en cliquant [ici \(https://energie-publique.fr/\)](https://energie-publique.fr/)



LUTTE SUMPAR, ON NE LÂCHE RIEN !

Une dizaine de camarades de l'interpro ont tenu à accompagner Yann devant le tribunal des prud'hommes à Rouen.

Nous aurons le rendu du référé des prud'hommes le 15 juin prochain.





En grève, des agents territoriaux bloquent le centre technique de nettoyage.

Depuis près de 4 jours, balayeuses et autres machines de nettoyage ne passent plus dans les rues de Rouen. En cause, une grève des agents territoriaux.

A l'instar d'autres villes de l'agglomération, la colère gronde depuis de nombreuses semaines.

Ainsi, ils étaient une cinquantaine, à se retrouver mardi 25 mai 2021 au matin, pour bloquer le dépôt technique Charlotte Delbo, rive gauche à Rouen. Une action menée dans le cadre d'une grève des agents de la ville et qui devraient empêcher balayeuses et engins de nettoyage de regagner les rues du centre-ville.



À l'origine de ce mouvement ?

Les négociations portant sur la loi de transformation de la fonction publique. Engagées en avril, les discussions sont au point mort assure les représentants syndicaux, qui regrettent que « le maire soit fermé à toute négociation »

Cette loi prévoit une uniformisation du temps de travail à 1 607 heures/an. À Rouen, nous sommes à 1 508 heures, donc la ville prévoit de supprimer cinq jours de congés et un RTT.

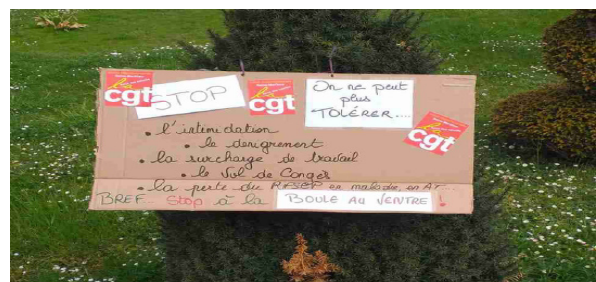
La grève touchait plusieurs services de la ville et un rassemblement à 10 heures, place de l'hôtel de ville à regrouper plusieurs dizaines d'agents.

Le ton monte aussi dans les autres villes. La semaine dernière un rassemblement avait lieu à Saint léger du Bourg Denis sur les mêmes revendications.

A Grand Couronne, malgré le confinement et le télétravail près de 120 pétitions, contre les 1607 heures ont été signées en quelques jours. Une Assemblée du Personnel est prévue ce 3 juin pour définir les suites à donner à la mobilisation.

A ce stade la colère est grande, les agents refusent de travailler gratuitement ou qu'on leur vole leurs congés. Une colère qui doit être fédérée et se traduire par d'importantes mobilisations ce 15 juin

A suivre !





Plusieurs dizaines de citoyens se sont rassemblés, à Rouen et partout en France, ce mercredi 19 mai à l'appel de plusieurs organisations.

Ces manifestations avaient pour objectif de dénoncer le génocide dont sont victimes les Palestiniens et exiger du gouvernement français d'agir en :

- reconnaissant qu'Israël a établi et maintient un régime d'apartheid envers les Palestiniens dans leur ensemble.
- intervenant auprès de l'ONU pour que celle-ci reconstitue le Comité Spécial contre l'Apartheid et le Centre Contre l'Apartheid pour mettre fin à ce nouvel apartheid.
- prenant des mesures efficaces, comprenant des sanctions, pour mettre fin au régime d'apartheid israélien et à la négation du droit inaliénable à l'autodétermination du peuple palestinien
- soutenant la Cour Pénale Internationale dans l'enquête qu'elle a ouverte sur les crimes commis par Israël en Palestine

Pour rappel : De 1948 à nos jours l'Etat d'Israël a progressivement mis en place un régime institutionnalisé de domination raciale et de répression sur le peuple palestinien, constituant un régime d'apartheid.

Ce régime d'apartheid, crime contre l'humanité, est le cadre dans lequel Israël commet des violations systématiques des droits humains contre le peuple palestinien : « Par crime d'apartheid, on entend des crimes inhumains... commis dans le cadre d'un régime institutionnalisé d'oppression systématique et de domination d'un groupe racial sur un autre et commis dans l'intention de maintenir ce régime ».

Le Comité pour l'Élimination des Discriminations Raciales de l'ONU a reconnu qu'elle s'appliquait à la situation du peuple palestinien dans un rapport datant de 2016.

POURQUOI ?

Une des premières caractéristique de cet apartheid est la fragmentation du peuple palestinien : autrefois réuni dans la Palestine mandataire, il a été fragmenté en catégories géographiques et juridiques distinctes : les Palestiniens, citoyens de l'Etat d'Israël, les résidents de Jérusalem Est, les habitants des territoires occupés et les réfugiés et exilés involontaires.

=> L'Etat d'Israël est lui-même un état racial, il est désormais défini comme l'« Etat nation du peuple juif ». La nationalité juive se distingue et l'emporte sur la citoyenneté israélienne dont bénéficient, avec d'importantes limites, les Palestiniens vivant en Israël.

Tout en affichant les attributs d'une démocratie, sa politique démographique a pour but de maintenir par tous les moyens une majorité juive en Israël. Le « retour » en Israël de tout juif du monde entier (Alya) est encouragé, le retour des réfugiés palestiniens, victimes du nettoyage ethnique de 1948, ou même le simple regroupement familial sont interdits. Depuis 1948 la population palestinienne vivant sur le territoire d'Israël est passée des deux tiers à 1/5ème de la population totale.

Les 9/10 eme des terres appartiennent à l'Etat et sont gérées par des lois qui interdisent leur utilisation par des non juifs. L'agence juive et l'Organisation sioniste mondiale qui ont conduit la colonisation de la Palestine avant 1948 interviennent toujours dans leur gestion avec le même objectif : encourager la colonisation.

Si les Palestiniens ont le droit de voter et de s'organiser politiquement, il leur est interdit, pour tout parti politique d'Israël de contester le caractère juif de l'Etat : ils ne bénéficient donc pas d'une expression politique libre et entière, et seuls les Juifs ont droit à l'auto détermination.

La ségrégation raciale s'étend aux lieux de résidence qui sont très majoritairement séparés et aux bénéfices de l'action publique inégalement répartis entre les deux communautés.

=> Les Palestiniens de Jérusalem-Est ont un statut de « résidents permanents », donc d'étrangers dans la ville où ils sont nés. Israël a annexé cette partie de la ville en dépit des condamnations de l'ONU alors même qu'elle a une importance fondamentale pour l'identité du peuple palestinien. Ce statut de résident est précaire il peut être perdu à la suite d'une simple absence temporaire de la Ville. Ces Palestiniens souffrent de discriminations multiples, d'expulsions et de démolitions de maisons.



=> Dans les « territoires provisoirement occupés » la population se divise entre des Palestiniens qui restent soumis, en dernière instance, au droit militaire et des colons juifs régis par le droit civil israélien, un régime juridique double basé sur la race. La bande de Gaza, soumise à un blocus permanent, est séparée de la Cisjordanie éclatée elle-même même en de multitudes enclaves séparées par les colonies et les zones sous contrôle exclusif israélien.

Aux contraintes de l'éclatement et de l'isolement du territoire s'ajoute le fait que la prospérité des colonies juives est soutenue activement par le gouvernement israélien qui organise l'étouffement de l'activité économique des Palestiniens.

=> Les réfugiés et exilés involontaires palestiniens sont privés de tout droit au retour en Israël comme dans les territoires occupés contrairement aux dispositions de la résolution 194 de l'ONU de 1948. Pris en charge par un organisme spécifique de l'ONU les réfugiés ont des conditions de vie différentes selon les pays d'accueil.

En 2021 L'apartheid israélien a également été reconnu par un rapport de l'ONG Israélienne de défense des droits humains « B'Tselem » qui dénonce un régime de suprématie juive de la Méditerranée au Jourdain ainsi que par un autre rapport de l'ONG Internationale d'Human Right Watch.



Une marche pour fêter la commune a rassemblé près d'une centaine de personnes, ce vendredi 21 mai.

Un cortège dynamique qui n'oublie pas, qu'il y a 150 ans, la Commune de Paris a inventé, expérimenté, instauré de nouvelles formes de gouvernement et de démocratie.

Ce soulèvement révolutionnaire de 72 jours a marqué l'histoire. Un immense espoir est né le 18 mars 1871 qui résonne encore aujourd'hui dans nos luttes. Les participants ont déambulé dans Rouen, ponctuée par différentes interventions et rues rebaptisées par les

grands noms cette période riche d'enseignement.

A Dieppe, d'importantes manifestations ont marqué ce 150^e anniversaire ces dernières semaines.

Au Havre, l'Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime a créé une exposition pour commémorer cet exceptionnel moment de lutte pour le progrès social qui s'est tragiquement terminé par la semaine sanglante et le massacre de milliers de combattants.

A cette occasion, une édition de la revue « le fil rouge » consacrée à l'évènement et un CD de chansons emblématiques de la commune sont en vente (12€) auprès de l'IHS.



ACTIONS DES SANS PAPIER LE 2 JUIN



Des papiers pour les premiers de corvée !

**Rassemblement Mercredi 2 Juin 15h
Devant la préfecture de Seine-Maritime
Place de la Madeleine - Rouen**

Le 28 Janvier 2021, l'Union Départementale CGT était reçue par la préfecture de Seine-Maritime pour discuter de la situation des travailleuses et travailleurs sans-papiers dans notre département. A cette occasion, nous avons remis une liste de 44 travailleurs qui correspondent aux critères de régularisation de la Circulaire du 28 novembre 2012 (dite « Valls »). Si depuis le 28 Janvier, 2 d'entre eux ont été régularisés, 7 autres ont reçu de la préfecture des obligations à quitter le territoire (OQTF) qu'ils contestent devant le tribunal administratif. Depuis Janvier d'autres travailleurs ont rejoint le Collectif CGT des Travailleurs Sans-papiers de Rouen.

Ils ne télétravaillent pas. Ils font partie des « premiers de corvée » particulièrement exposés durant cette période de pandémie. Ils travaillent ou travaillaient dans le bâtiment, le commerce, la restauration, le transport, l'aide à domicile. Leurs employeurs, confrontés à des besoins grandissants de main d'œuvre dans cette période d'allègement des mesures sanitaires, souhaitent continuer à les faire travailler. Pour la CGT ce ne peut être qu'en égalité des droits avec tous les salariés, ce qui implique leur régularisation par la préfecture.

A l'occasion de ce rassemblement, nous sollicitons une nouvelle rencontre pour discuter de l'application de la circulaire du 28 Novembre 2012.

Nous appelons tous les travailleurs sans-papiers et leurs soutiens à se rassembler Mercredi 2 Juin à 15h pour appuyer la délégation qui sera reçue par la préfecture.

Collectif CGT
travailleurs sans-papiers

187 rue Albert Dupuis 76000
Rouen.



Messagerie :
tsp.cgtrouen@orange.fr

Les profs en danger aussi ...

A l'occasion du rassemblement du 2 Juin, la CGT éducation déposera à la préfecture les pétitions signées par les personnels de l'Education Nationale pour demander la régularisation de Dulce, enseignante contractuelle d'espagnol pendant 4 ans dans 9 établissements de l'académie, qui a pourtant reçu de la préfecture un refus de séjour et une obligation à quitter le territoire.

Des papiers pour Dulce !

Les salariés de la filière automobiles sont durement touchés par les suppressions d'emplois, des milliers d'emplois ont disparu, intérimaires prestataires, sous-traitants...sans mobilisation des dizaines de milliers d'autres emplois vont disparaître.

Le patronat utilise la crise sanitaire pour fermer les sites, délocaliser et licencier des salariés par millier, avec pour seul objectif, la rentabilité maximum à court terme.

Les grands donneurs d'ordres, Peugeot, Renault ont annoncé des suppressions d'emplois et des fermetures de sites (Flins, Villeroy...). Renault annonce la suppression de 15000 emplois dans le monde et 4600 en France. (Tout en affirmant que ce ne sera pas suffisant...), suppression d'une partie de la gamme, objectif de ne fabriquer en France que des véhicules électriques haut de gamme et des utilitaires « provisoirement ».

Objectifs de ce plan d'économies, annoncés par Lucas De Méo, appelé « RENAULUTION » : restaurer la « rentabilité » et accumuler 6 milliards d'euros de FREE CASH FLOW (réserve d'argent liquide) d'ici 2025, augmenter le prix des véhicules de 35% d'ici 2025, fabriquer moins de véhicules et les vendre plus chers...

Conséquences de ces annonces sur le site de Cléon, durement touché par les suppressions d'emplois notamment dans l'ingénierie : La direction continue d'envoyer des mails à près de 900 salariés de Cléon dans le secteur ingénierie/tertiaire, pour leur expliquer que leur métier n'est pas un métier d'avenir, et qu'ils ou elles peuvent quitter RENAULT !!!

Avec les départs en pré-retraite, c'est donc plus de 1000 salariés qui sont invités à quitter le site en 2021, soit plus de 90% de l'effectif ingénierie/tertiaire, celles et ceux qui sont sensés développer les nouveaux produits.

Certains et certaines subissent des pressions, se retrouvent sans travail, un moyen supplémentaire pour mettre la pression, c'est également le cas sur les sites d'Aubevoye, de Lardy ou du Technocentre et c'est inacceptable.

1000 emplois d'intérimaires, des centaines d'emplois de prestataires, sous-traitant ont déjà été supprimés sur le site de Cléon.

Inquiétude également au niveau des productions sur le site de Cléon : arrêt de 2 moteurs thermiques sur 3 en fin d'année, il ne restera qu'un seul moteur thermique jusqu'en 2025 puis uniquement de l'hybride et de l'électrique, avec de graves conséquences pour l'emploi.

Un des 3 grands bâtiments du site de Cléon sera vide début 2022, information confirmée par la direction.

La filière fonderies est durement impactée par cette volonté de délocaliser et de d'augmenter les profits, le patronat à la volonté de supprimer 5000 emplois, (40% des emplois dans les fonderies Françaises) et de restructurer toute la filière.



Délégation de Renault Cléon le 6 mai

Les salariés des Fonderie de Bretagne, Fonderie du Poitou, MBF, SAM, fonderie de Cléon...se mobilisent, ils ne veulent plus subir la stratégie des donneurs d'ordres et leur soif de rentabilité immédiate.

À l'image des salariés de la SAM qui après 23 jours de lutte exemplaire, soutenus par la Population, sont parvenus à faire plier l'Etat et les donneurs d'ordres.

Les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, les plans sociaux, les délocalisations..., les salariés en ont marre et sont convaincus que d'autres choix sont possibles.

La résistance s'organise, les appels à la grève et les rassemblements se multiplient.



La CGT Renault défend une autre vision de l'entreprise au travers de son projet industriel : il est possible de relocaliser une partie de la production de véhicules vendus en France, l'économie circulaire ne se limite pas à revendre des véhicules d'occasions, la production de batteries sur notre territoire est indispensable, et le tout électrique n'est pas la solution unique aux problèmes environnementaux. L'entreprise doit répondre aux besoins des populations au lieu de chercher la rentabilité à tout prix pour une poignée de nantis.

Le Groupe Renault doit rendre des comptes à ses salariés et à la population ! L'argent public doit servir au maintien et au développement de l'emploi, à l'investissement dans la recherche et développement et à redonner une autonomie industrielle à notre pays.

Face au plan de casse de la direction et du patronat, la CGT fait des propositions : rééquilibrage des volumes entre sites, fabriquer ou vendre, travailler moins pour travailler toutes et tous, mais nous savons qu'il faudra une mobilisation de grande ampleur pour faire plier le patronat qui n'a qu'un objectif, augmenter encore et toujours les profits pour une minorité d'actionnaires parasites.

La CGT n'accompagnera pas la casse de l'entreprise et continuera de lutter, de rassembler les salariés, contre la politique mortifère de la direction.



Villeroy bloqué les 20 et 21 mai



Aubevoye



COMPRENDRE ET DÉFENDRE LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Jeudi 3 juin, de 13 h 30 à 16 h 00

Chères et chers camarades,

Nous vous proposons un webinaire le jeudi 3 juin de 13h30 à 16h00 sur le thème « Comprendre et défendre la diminution du temps de travail ».

La réduction du temps de travail est une revendication essentielle. Elle l'est sans doute d'autant plus dans la période où le chômage risque d'exploser. Car s'il y a bien une politique de l'emploi efficace, c'est bien celle de la réduction du temps de travail. Elle est farouchement combattue par le patronat, qui explique – comme il l'a toujours fait – que la réduction du temps de travail serait impossible à mettre en place, à financer, etc. Il s'est battu pour détricoter les 35 heures, en supprimant notamment l'obligation d'embauche (ce qui a conduit à reporter la réduction du temps de travail sur les salariées dans de trop nombreux secteurs).

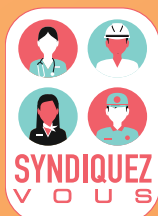
Réfléchir à la réduction du temps de travail sur le temps long, discuter du financement, de la réduction du temps de travail comme outil de sortie de crise: voilà l'objet du webinaire du 3 juin.

S'inscrivant dans la démarche du groupe de travail confédéral sur les 32 heures, ce webinaire vise à discuter avec deux spécialistes de la RTT pour consolider notre argumentaire. La discussion animée par Baptiste Talbot, pilote du groupe de travail confédéral, et Mathieu Cocq, conseiller confédéral responsable du pôle économique, se tiendra avec Michel Husson (économiste, fervent défenseur de la réduction du temps de travail) et Barbara Romagnan (ex-députée, rapportrice d'un rapport sur le passage aux 35 heures, membre de Génération(s)). L'échange avec les camarades se fera via le chat du webinaire.

Ce moment d'échanges s'inscrit dans la campagne 32 heures que la CGT entend mener dans un premier temps en interne et à l'autonome en direction de toutes les salariées. Il est destiné à toutes nos organisations. Celles qui le souhaitent peuvent se saisir de ce moment pour organiser, à la suite du webinaire, un débat avec nos camarades.

Lien pour participer au webinaire: <https://zoom.us/j/91516351066>

Venez nombreux-ses !





12 JUIN 2021

Mobilisation unitaire contre le racisme et les idées d'extrême droite

Le racisme et les idées d'extrême droite ont toujours été à l'encontre des intérêts du monde du travail et des travailleurs.

Le racisme est un délit, il doit être combattu avec la dernière énergie et condamné comme tel.

Opposer des peuples, diviser les travailleurs, exacerber des tensions avec des mensonges et des *fake news*, telles qu'un rapport entre immigration et délinquance, immigration et terrorisme, etc. Telles sont les armes de ceux qui veulent détourner les travailleurs des véritables causes de la crise sociale: les politiques libérales qui cassent les services publics, détruisent notre système de protection sociale, privilégient l'augmentation des dividendes pour les actionnaires plutôt que les salaires pour les travailleurs.

À qui profite le racisme et où trouve-t-il ses sources dans le monde du travail?

Indiscutablement, le racisme et les idées d'extrême droite servent les intérêts du capital et des plus riches. En exacerbant les haines et les divisions entre travailleurs, en tentant de les diviser, ils recherchent à mieux régner et à engranger toujours plus de richesses.

Le racisme est une idéologie au service d'un système d'exploitation et de domination. Il fait de certaines minorités la source de tous les problèmes, ce qui permet d'occulter la responsabilité de ceux qui veulent préserver leur pouvoir.

Les idées d'extrême droite n'ont jamais été et ne seront jamais du côté des travailleurs! Elles visent à casser les conquis sociaux, à remettre en cause les dispositifs de solidarité et notre système de protection sociale, elles portent l'interdiction des syndicats, etc.

Aujourd'hui, force est de constater que ces idées nauséabondes sont portées sur tous les plateaux de télévision, dans chaque débat, ce qui les banalise et permet à certains de briser les frontières politiques. Dorénavant, elles irriguent largement le spectre politique jusqu'au plus haut niveau de l'État, à l'exemple des récentes prises de position du ministre de l'Intérieur.

Le développement de médias complaisant avec ces idées vise à éloigner du débat public les exigences sociales telles que les porte la CGT, notamment sur la réduction du temps de travail, la hausse des salaires, l'emploi ou les questions environnementales...

La CGT a toujours mené le combat contre le racisme et les idées d'extrême droite. Nous sommes engagés pour un monde de justice sociale, de paix et d'égalité. Nous appelons le monde du travail, les retraités et la jeunesse à ne pas se laisser berner par ceux qui reprennent les idées d'extrême droite, à agir et à intervenir dans le débat public.

Dans cet objectif, la CGT, dans l'unité avec d'autres organisations, associations et partis politiques, appelle à une journée nationale de mobilisations partout en France le samedi 12 juin 2021.

AVEC NOS DIFFÉRENCES, DONNONS DES COULEURS À L'AVENIR!



Syndiquez-vous sur cgt.fr





POUR LE POUVOIR D'ACHAT, L'EMPLOI, LES MISSIONS PUBLIQUES TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES LE 15 JUIN

A lors que le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables, le *rendez-vous salarial* n'est toujours pas fixé.

D'abord envisagé au début du printemps par la ministre, celui-ci pourrait n'intervenir que début juillet!

Un tel calendrier augure mal de la possibilité de négocier réellement.

De surcroît, dans les thèmes qui seraient abordés, le pouvoir exécutif est totalement muet sur le chapitre des augmentations générales. Ce silence obstiné, en dépit des demandes réitérées de l'ensemble des organisations syndicales, est bien le signe que le gouvernement n'a aucune intention de procéder à des revalorisations du point d'indice, y compris pour 2022.

Cette situation est inacceptable!

La reconnaissance des agentes et des agents de la Fonction publique, de leurs qualifications et de leur engagement, passe nécessairement par le dégel du point d'indice et des mesures générales indiciaires notamment l'attribution d'un nombre de points d'indice identique à tous·tes ainsi que la revalorisation des filières féminisées.

Quelles que soient les appréciations que l'on puisse porter sur des mesures ciblées et catégorielles, elles ne sauraient être suffisantes et elles n'endigueront pas la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels ni le décalage croissant entre les exigences de qualifications et la rémunération ».

De surcroît, elles génèrent des iniquités et, souvent, mettent à mal la grille indiciaire.

Nos organisations syndicales, CGT, FA-FP, FSU et Solidaires, estiment indispensable de peser **pour que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations salariales** où l'incontournable augmentation de **la valeur du point d'indice et des mesures générales** seront examinées et prises en compte.

Pour cela, elles appellent à faire du 15 juin prochain une journée d'actions et d'interventions au cours de laquelle les personnels des trois versants porteront à nouveau, haut et fort, leurs légitimes revendications.

Si, bien entendu, celles touchant au pouvoir d'achat seront au cœur de la mobilisation, d'autres exigences essentielles touchant à **l'emploi, au temps de travail, aux missions publiques** feront partie intégrante de cette journée unitaire.

Nos organisations syndicales ont d'ores et déjà prévu de se revoir le 27 mai pour préciser les modalités d'actions du 15 juin.

Sans attendre, elles souhaitent rendre publique cette journée de mobilisations pour que le plus grand nombre puisse s'en emparer.

**ENSEMBLE LE 15 JUIN,
FAISONS-NOUS ENTENDRE
POUR OBTENIR DE RÉELLES AVANCÉES**

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Crédit photo : Paul Bradbury / Caia Images / GraphicObsession

**Bien assurer
mon CSE,
c'est essentiel.**



Assureur de près de 10 000 structures ⁽¹⁾, la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens⁽²⁾
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE⁽³⁾

► N°Cristal 09 69 39 49 55

APPEL NON SURTAXE

**macif.fr / rubrique « Associations et CSE »
ou par mail cse@macif.fr**



Essentiel pour moi

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2019.

⁽²⁾ Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit.

⁽³⁾ Offre soumise à conditions valables en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2021.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.